

Ivry-sur-Seine, le 3 novembre 2023

Le Secrétaire général du SNIA-IPR UNSA  
à  
Monsieur le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Monsieur le ministre,

Une conduite du changement à la hauteur des enjeux tient compte des acteurs, suppose un temps de réflexion sereine, engage des collectifs professionnels experts de travail, s'appuie sur des ressources et des modalités pédagogiques adaptées ainsi que des moyens humains et financiers.

Vos annonces de rentrée concernant l'organisation de la formation continue des professeurs qui, pour vous citer, « induit actuellement 10 % des absences de professeurs », déstabilisent l'ensemble d'un système avec des répercussions qui se feront sentir pendant des années.

Dans les académies, nous déplorons d'ores et déjà :

- un assèchement des viviers de formateurs, perte inédite d'une ressource humaine de qualité, engagée, essentielle au portage auprès de leurs collègues de l'amélioration de l'enseignement en classe ;
- une baisse massive des inscriptions aux formations, révélant une désaffection généralisée des enseignants pour cette nouvelle organisation de la formation complexe et surtout sans visibilité, soumise à l'approbation du chef d'établissement quand il s'agit d'un droit, d'un besoin ou d'une nécessité ;
- une menace sur l'accompagnement des enseignants en situation de difficulté, les dispositifs existants mettant en synergie personnels de direction, ressources humaines, avec les corps d'inspection ;
- un déni des questions pratiques ou matérielles sur le terrain, une refonte structurelle des formations, un allongement déraisonnable des délais de mise en œuvre, la correspondance impossible entre emplois du temps des professeurs pour organiser le RCD, ou tout simplement l'ouverture, la sécurisation ou même le chauffage des établissements hors temps scolaire.

Améliorer la qualité de la formation reste un enjeu de taille, en élargir l'impact pour que l'ensemble des enseignants y participent, surtout ceux qui ont le plus besoin, comme le relève le rapport de la Cour des comptes sur "la formation continue des enseignants de l'enseignement public", publié le 7 septembre 2023, devrait être l'évidence partagée.

Or, les plans de formation sont aujourd'hui pour la plupart mis à l'arrêt, déstabilisés, voire vidés de leur sens ; ils le seront encore plus l'an prochain avec la contrainte annoncée de 100 % hors temps scolaire.

Pour les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux, engagés dans les établissements, auprès des équipes et des services, pour une meilleure action pédagogique au service des élèves, la formation constitue un levier essentiel inscrit dans la circulaire des Missions des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et des inspecteurs de l'éducation nationale du 29 août 2023.

Le SNIA-IPR UNSA, largement majoritaire chez les IA-IPR, corps d'expertise au cœur du système éducatif, reste disponible afin de vous exposer précisément la situation sur ce sujet ainsi que sur d'autres points d'importance de l'actualité pédagogique et éducative.

Nos positions et propositions s'inscrivent en cohérence avec celles de l'UNSA-Education.

Nous vous adressons, Monsieur le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, l'expression de notre haute considération.

Christian Champendal  
Secrétaire général du Snia-ipr UNSA